

Lyon, le 26 avril 2011

CORPORATIF 2011

Epreuve classée en catégorie 4. Voir Article 144 du Règlement des compétitions.

60 EQUIPES

CONDITIONS D' INSCRIPTION

Equipe composée de membres salariés (ou retraités) et ayants droits sociaux d'entreprises publiques, privées ou administrations (le même ministère de tutelle).

Les associations de travailleurs exerçant une profession libérale ou indépendante gérées par un même ordre, une même chambre consulaire ou syndicale et, par extension, les élèves d'une même école sont considérées comme associations corporatives.

- **Le capitaine doit préciser au Comité la Corporation de son équipe.**
 - 1 joueur hors corporation pour les équipes de 4 et 5 joueurs,
 - 2 joueurs hors corporation pour les équipes de 6 à 8 joueurs.

L'indice de valeur n'est pas limité. L'indice minimum est 20.

ORGANISATION

- 1^{er} tour :
- 60 équipes.
 - 15 poules de 4.
 - 3 matchs de **28 donnes** en semaine.

- La feuille de match est envoyée au capitaine de l'équipe qui reçoit.

CALENDRIER

- 1^{er} tour :
- Jeudi 19 mai 2011
 - Mardi 31 mai 2011
 - Mardi 21 juin 2011

Finale de Comité : Samedi 24 septembre 2011.

- *Sous réserve de modification.*

MONTANT DES DROITS

1^{er} tour : 56 € par équipe (chèque à joindre à la 1^{ère} feuille de match)

QUALIFICATION POUR LA FINALE DE COMITE

- Les 2 premiers de chaque poule en Finale de Comité,

TSVP.../...

CORPORATIF 2011

SAISIE DE RESULTATS

➤ **IMPORTANT :**

Chaque match joué par des équipes ayant un indice de valeur différent fera l'objet d'un handicap en IMPS à inscrire sur la feuille de match suivant la formule :

Calcul du Handicap

$$\text{Handicap (en IMPS)} = \frac{n \text{ (nbre de donnes)} \times D \text{ (écart d' IVMP* des deux équipes)}}{20}$$

*IVMP = indice de valeur moyen des quatre joueurs ayant participé (somme des indices divisée par 4)

➤ **ATTENTION !**

Le capitaine de l'équipe gagnante doit saisir le résultat des matchs sur internet (en incluant le calcul du handicap) dès la fin des rencontres :

sur le site du Comité www.colybridge.info bouton vert « saisir le résultat d'un match »
ou sur www.ffbridge.asso.fr - rubrique « compétitions - saisie de résultats - par poules ».

Devant chaque nom, inscrire le nombre de mi-temps jouées : 1 ou 2
sans oublier d'indiquer 0 mi-temps devant les coéquipiers qui n'ont pas joué.

Inscrire les scores devant « IMP ». Les PV s'enregistrent automatiquement.

NB : Les Points Totaux ne sont à inscrire qu'en cas d'égalité.

Si vous avez des difficultés à fixer une date pour un match vous devez impérativement vous adresser aux Médiateurs :

Jacques GENEVAY (06 67 13 52 28 ou jacques.genevay@wanadoo.fr)

➤ **La feuille du 1^{er} match doit être adressée au Comité accompagnée des 2 chèques de 56€** (inscriptions).

Les matchs du 1^{er} tour doivent être joués dans l'ordre impérativement avant le dimanche 26 juin 2011 inclu.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE

Directeur Technique
06 82 36 23 33